

Un grand trimestre pour le village

hommage

Le trimestre qui s'annonce est important. Plusieurs projets auxquels nous travaillons depuis plusieurs mois vont entrer dans leur phase concrète.

Le grand chantier d'assainissement commencera dans quelques jours. Le 14 avril les entreprises passeront à l'action. En dix huit mois, la municipalité a surmonté tous les obstacles administratifs et financiers pour, enfin, permettre le raccordement à Aquapôle de près de cent trente foyers dans le village. Dans ce projet, il s'agit non seulement de se mettre en conformité avec la loi – qui rendra dans quelques années l'assainissement obligatoire, mais aussi de lutter efficacement contre la pollution des eaux et des sols, les mauvaises odeurs, les risques sanitaires. Ce chantier d'intérêt général suppose un effort de chacun. Nous avons fait en sorte que les financements publics soient les plus importants possibles pour diminuer la contribution financière des Sappeyards. Le réseau d'assainissement sera finalement financé à 80 % par des subventions extérieures à la commune. Que soient ici remerciés tous ceux qui nous soutiennent (conseil général de l'Isère, Agence de l'eau, notre député Richard Caze-nave qui a apporté l'aide exceptionnelle de sa réserve parlementaire).

Ce grand chantier nous a amenés à opter pour un budget tout en sagesse, voté le 27 mars en conseil municipal. Cette année, en effet, nous avons fait une bonne recette « neige » grâce à un enneigement abondant, arrivé (juste) à l'heure des vacanciers. Mais l'activité neige génère aussi des frais importants, liés à son fonctionnement et aux nécessaires investissements : une bonne saison ne va pas sans déploiement de moyens, à savoir une bonne préparation et une équipe technique efficace.

Du côté des recettes fiscales, notre commune pâtit, comme bien d'autres, d'une sta-

gnation de la DGF (dotation de fonctionnement) que nous verse l'Etat, dont les finances en direction des collectivités locales sont en baisse régulière. Nous n'aurons pas non plus la même marge de bénéfice avec nos revenus de la forêt, qui étaient exceptionnels l'an dernier (après deux années très faibles dues aux conséquences de la tempête de Noël 1999). Et nous avons voté pour une stabilité des impôts locaux, avec un taux d'augmentation très légèrement inférieur à l'inflation prévue en 2003, soit 2 %. Ce qui nous donne une recette fiscale suffisante pour couvrir nos engagements (et ils sont importants cette année) mais qui ne permet pas d'ouvrir actuellement sur des projets plus conséquents. Nous reviendrons plus en détail sur le budget lors du prochain numéro d'Info Mairie.

Dans le courant du mois d'avril nous connaissons les résultats de notre consultation sur la recomposition du centre village. Après échanges avec les habitants et le choix de l'équipe lauréate par le conseil municipal, commencera alors la phase de recherche des financements et des partenariats. Il faudra là encore beaucoup de volonté et d'énergie pour aboutir.

Toujours dans les mesures en faveur de l'environnement nous lançons dans les prochaines semaines la mise en place du tri sélectif des emballages ménagers, projet porté avec notre communauté de communes du Balcon Sud. Pour réussir ce programme, votre participation sera nécessaire. Tout changement d'habitude demande un effort. Réduire les effets des déchets est à ce prix.

L'hiver ensoleillé a fait place au printemps : sera-t-il aussi clément ? Nous voulons le penser et c'est pourquoi le village se prépare aussi à fêter ses beaux jours, comme vous pourrez le lire dans les lignes qui suivent.

Paul,

Je voudrais ici te rendre hommage.

T'exprimer au nom du village et de tous ses élus, d'hier et d'aujourd'hui, notre gratitude pour ton engagement et ta générosité pour le bien public.

Je garderai en mémoire ta manière bien personnelle de me faire passer des petites notes, précises et minutieuses. Des petites notes remplies de conseils, de propositions pour aménager, améliorer une piste, un chemin de randonnée, une idée d'activité. Tu as consacré une grande partie de ta vie à l'animation et au développement de cette Chartreuse que tu aimais tant. Nous ne pourrions plus regarder ce grand paysage de Chartreuse sans penser à toi. Tu restes avec nous, en espérant que tu continueras de nous inspirer pour nous guider dans notre désir de protéger et valoriser ce patrimoine auquel nous croyons comme toi.

Le Sappey fête l'été ...

Inauguration du Marais des Sagnes

Après des années de difficultés en tout genre, la réhabilitation du Marais des Sagnes est enfin terminée. L'inauguration officielle de ce patrimoine naturel de l'Isère aura lieu **dimanche 22 juin à 11 heures** par Monsieur Serge Revel, Vice-président du Conseil général, Madame Eliane Graud, présidente du Parc de

Chartreuse et le Maire de la commune. Outre un dépliant et une signalétique appropriée, le marais proposera un point d'observation qui permettra d'accueillir des petits groupes de visiteurs accompagnés pour s'initier à la faune et flore du marais.

Que tous les propriétaires qui ont permis la réhabilitation du marais soient ici remerciés pour leur étroite collaboration à ce sauvetage écologique.

Voir aussi en page 4 : le premier marché aux plantes rares, les voitures anciennes, le bois aime les enfants, les navettes électriques.

Sommaire :

- ≪ Le Sappey fête l'été. Les nouveaux rendez vous au programme.
- ≪ L'assainissement : la naissance du programme. Son financement.
- ≪ Le POS et le PLU : où en sommes nous ? Que va-t-il se passer ?
- ≪ Tri sélectif. Une nouvelle démarche.
- ≪ La route et les conducteurs.
- ≪ Les informations pratiques.

L'assainissement en chiffres

Le chantier d'assainissement va commencer. Les principales décisions ont été prises par notre municipalité au cours de ces derniers mois. Le calendrier ci-dessous permet d'en juger.

? Réalisation à notre demande du schéma directeur d'assainissement et du plan de zonage par la société A-p'Études : juin 2002

? Réunion des partenaires du projet et des administrations concernées : octobre 2002 (La Métro*, la commune de Corenc, la commune du Sappey, la commune de La Tronche, le Conseil Général, la DDASS, l'Agence de l'Eau, France Télécom, EDF**, la DDAF)

? Rédaction et adoption du règlement d'assainissement de la commune : janvier 2003

? Enquête publique sur le zonage d'assainissement : 13 janvier 2003 au 13 février 2003.

*de qui dépend le réseau eaux usées de Corenc et la station d'épuration Aquapole
** pour enfouissement des lignes EDF

Quelques chiffres sur le

Longueur du grand collecteur sous la départementale : 3725 m

Le nombre d'entreprises ayant répondu à l'appel d'offre : 12

Le groupement d'entreprises retenu par la commission d'appel d'offre : SOGEA, PERINO et BORDONE

Le coût total du marché : 842 483,37 € TTC (704 417 € HT), auxquels il faut rajouter 95 629 euros de frais annexes (maîtrise d'œuvre, SPS, plans topographiques, inspections télévisées, parutions officielles...)

Le nombre de foyers raccordables au terme de cette première tranche : 130

**DEBUT DES TRAVAUX
14 AVRIL**

Combien ça coûte ?

Liaison Corenc-Col	135 086 €HT
Liaison Col de	379 503 €HT
Raccordements inter hameaux, branche-	120 936 €HT
Travaux EDF	91 676 €HT
Frais annexes	95 629 €HT

Les partenaires financiers : le Conseil Général (40%), l'Agence de l'Eau (29%), EDF (totalité de leurs travaux), la Métro (liaison Corenc), le député R. Cazenave (réserve parlementaire).

Reste à financer : 119 102 € (redevance as-

Du POS au PLU

Le POS révisé, approuvé en Mars 2002 a été annulé en Décembre par décision du Tribunal Administratif. Pour quelle raison ? C'est dans le cadre d'un procès intenté à la commune par le Comité Social de la Ville de Grenoble que ce jugement a été rendu.

Qu'est-ce qui a été reproché à la commune ?

Rien sur le fond : les options de la révision du POS et leur traduction réglementaire ont été jugées parfaitement légaux par le Tribunal. C'est un vice de forme qui a été fatal au POS : il manquait une des quatre publications légales préalables à l'enquête publique.

Quelles conséquences découlent de ce jugement ? Les autorisations (permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme) accor-

dées avant le jugement restent valables pendant leur durée légale. Pour toutes les demandes déposées après la date du jugement, c'est à nouveau le POS de 1988 qui s'applique.

Faut-il réviser le POS ? Bien évidemment, la commune ne peut pas durablement rester sous le régime du POS de 1988 déjà jugé obsolète lors de sa mise en révision en 1997 ! Or, l'entrée en vigueur de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) a profondément modifié la logique des documents d'urbanisme. Les POS sont remplacés par les PLU (plans locaux d'urbanisme). Le PLU se caractérise par une démarche de "projet de développement et d'aménagement durable" appliqué au territoire communal, c'est donc un document qui va engager sur le long terme l'avenir du village, le « zonage » devant traduire les options de développe-

ment et d'aménagement débattues et votées en conseil municipal. Naturellement, une grande partie du travail réalisé dans le cadre du POS 2002 sera ré-utilisée. Ce sera aussi l'occasion de mettre en conformité sans plus attendre notre règlement d'urbanisme avec les options retenues pour l'aménagement du centre du village et pour la réalisation des projets à caractère d'intérêt général (création de logements collectifs, requalification des bâtiments publics : école, halte garderie, bibliothèque...)

Toutefois, la loi SRU étant toujours en cours d'évolution (les parlementaires l'examinent actuellement), le conseil municipal attend de connaître les dernières dispositions de la loi et de la réglementation avant de délibérer sur la révision du POS, probablement d'ici le mois de juin.

Questions d'insécurité

Compte rendu de la réunion organisée au Sappey par la Mairie, suite aux plaintes déposées par les habitants, rédigé par Christine Arias

A la suite d'une série de cambriolages avec effraction dans notre village (11 plaintes déposées à la gendarmerie de Meylan) entre novembre 2002 et janvier 2003, quelques unes des personnes lésées se sont manifestées auprès de la mairie. Le Maire a organisé une réunion avec la gendarmerie de Meylan et une vingtaine d'habitants, tous victimes de cambriolages, le Lundi 3 février 2003. Etaient présents : Monsieur le Maire et deux officiers de la Gendarmerie de Meylan.

Les faits qui ressortent de cette rencontre :

- les gendarmes considèrent que cette

« délinquance » n'a rien d'exceptionnel, comparée par exemple à celle de Montbonnot. Pour eux, cette situation est « presque normale » et s'explique par les patrouilles et contrôles accrus en ville qui poussent les voleurs à opérer au vert. Les gendarmes rappellent que la Mairie a un devoir de police et qu'eux-mêmes ne peuvent intervenir en moins de trente minutes.

- il y aurait au moins deux bandes, bien renseignées sur les habitudes des villageois. En ce qui concerne les derniers cambriolages, les gendarmes disposent de renseignements très précis, mais ne veulent rien divulguer de l'enquête en cours.

- les voleurs ne pratiquent pas la semaine anglaise et ont une prédilection pour le week-end...

Monsieur le Maire informe qu'il a écrit

au Procureur de la République pour l'informer de la situation.

Sur le terrain, certains quartiers ont recours à la vigilance partagée entre voisins. Il serait d'ailleurs intéressant pour les gendarmes et pour nous tous de signaler les trop fréquentes allées et venues de véhicules inconnus dans le quartier : des repérages de futurs lieux à cambrioler ont en effet lieu depuis quelques temps.

Il ne s'agit pas de semer la paranoïa, mais il faut admettre que le problème existe et que la politique de l'autruche ne peut profiter qu'aux voleurs.

Quelques conseils pour finir : en cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins, fermez tous vos volets ; mettez vos objets de valeurs à l'abri (coffre fixé au mur, par exemple) ; ne laissez pas vos clés sur la voiture, même au garage.

Le tri sélectif des "recyclables secs" : démarrage prévu en juin

Le dossier du tri sélectif des emballages ménagers a bien avancé : notre communauté de communes (Balcon sud de Chartreuse) a lancé la consultation des entreprises pour la collecte, l'achat des colonnes d'apport volontaire (les containers) et des sacs de précollecte. Le résultat de la consultation devrait être connu à la fin du mois d'avril : nous aurons alors un prestataire unique pour relever nos colonnes de verres, papiers-journaux et emballages ménagers (actuellement nous avons un prestataire différent pour le verre et pour le papier).

Que va-t-on trier ?

Comme avant : le verre (à l'exception des vitres, miroirs, ampoules...) et le papier (journaux, brochures, papier).
La nouveauté : les emballages ména-

gers, secs (c'est-à-dire non souillés) tels que briques alimentaires, flacons plastiques, boîtes aluminium, canettes acier et aluminium, cartonnettes).

Comment ?

Par apport volontaire, dans des "colonnes" (des containers) spécifiques à chaque tri : une verte pour le verre, une bleue pour le papier, une jaune pour les emballages ménagers. Les colonnes vont par trois, sur des plates-formes prévues à cet effet.

A quel endroit ?

Quatre ou cinq points de collecte ("plates-formes d'apport volontaire") ont été choisis sur la commune, dont deux au centre du village. Les containers verre installés actuellement à proximité des restaurants (Pudding, St

Eynard...) ne seraient pas ôtés pour continuer de répondre aux besoins spécifiques des professionnels.

Quand ?

L'installation des containers pourrait intervenir dès la fin du mois de mai. L'information dans les familles est prévue fin mai-début juin, pour une mise en place définitive du tri sélectif entre le 15 et le 30 juin.

De plus amples renseignements vous seront communiqués d'ici là, notamment pour ce qui concerne le déroulement de l'information aux familles qui sera réalisée par des jeunes formés par notre partenaire Eco Emballage, l'organisme qui subventionne les projets de valorisation de l'environnement.

Le Sappey fête l'été - suite -

Parade des voitures anciennes

Cette année encore, les voitures anciennes vont défiler au Sappey le samedi 14 juin à partir de 10 h. Elles partiront de la place du village pour aller parader à Quaix et à Sarceñas, où se tiendra le Jury, à l'Hôtel Cartusia. Après un rafraîchissement, elles termineront leur périple au restaurant du Fort du St Eynard où les participants seront accueillis par la propriétaire des lieux pour un repas et une remise des prix bien mérités.

Ce dimanche 22 juin sera l'occasion

1er marché aux plantes rares

de découvrir le premier marché aux plantes rares et du jardin au naturel organisé par la municipalité. Une douzaine de pépiniéristes triés sur le volet

seront présents ainsi qu'un stand d'information de la communauté de communes du Balcon Sud sur l'art et la manière de trier les déchets et produire son compost pour son jardin. Horaire : 9h/19h place du village.

Navettes électriques

Parce que les espaces naturels sensibles sont fragiles et vulnérables la municipalité et EDF ont passé un accord de partenariat pour étudier le moyen de mettre en place un service de navettes électriques pour ce rendre sur les zones fragiles : prairie de l'Emeindras, fort du St Eynard, marais des Sagnes. Un test aura lieu le week end des 21 et 22 juin dans le cadre de l'inauguration du marais des Sagnes.

Le bois aime les enfants

La semaine nationale de promotion du bois aura lieu cette année en mai. Le Sappey en chartreuse fidèle au bois organisera un week-end spécial enfants le 17 et 18 mai. Plusieurs ateliers de fabrication seront à disposition des enfants pour s'initier à l'art de la petite menuiserie, le travail du bois sous toutes ses formes et bien sûr des promenades en forêt pour tout apprendre sur notre belle forêt de Chartreuse. Entrée libre.

Les ouvertures des beaux jours

Renseignements : François Messines, tél : 04 76 88 81 41.

Rappelons que le Fort du St Eynard ré-

La route et les conducteurs

Critérium du Jeune Conducteur

A l'initiative de la Mairie du Sappey, en association avec la Mairie de Corenc et l'association des Galapiats, va se tenir au Sappey le Critérium du Jeune Conducteur, les 5 et 6 mai 2002, avec les deux écoles élémentaires du Sappey et de Corenc.

Sont concernés 200 enfants, du CP au CM2. Objectif : sensibiliser les enfants aux contraintes de la route, acquisition du code et travail sur le comportement. Modalités : faire passer des épreuves de code de la route (avec apprentissage préalable) et une épreuve de conduite qui les confronte à une reproduction de la réalité, sur de petites voitures à moteur thermique, construites par l'association. Les enseignants assurent la préparation pédagogique.

Encadreront l'épreuve : des fonctionnaires de police et deux moniteurs de l'Automobile Club de l'Ouest.

Partenaires du projet : les communes du Sappey et de Corenc, le Conseil Général, la

Un stage post permis gratuit

Préfecture, les assurances AXA.

Pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la route, le Conseil Général a mis en place un stage post-permis sécurité (d'une valeur de 152 euros) qui est offert à tout jeune conducteur de 18 à 25 ans inclus, résidant en Isère et ayant obtenu son permis en 2003.

Renseignements au Conseil Général (04 76 00 60 15), sur le net (www.isere.fr) et par mail (jeunes-conducteurs@cg38.fr)

Objectif : zéro tués !

Les cantons de Meylan et de St Ismier s'unissent pour dire non à la vitesse qui tue ! Les maires de Corenc, La Tronche, Le Sappey, Meylan, Bernin, Biviers, Montbonnot,

Saint Ismier et Saint Nazaire les Eymes lancent une action commune de sensibilisation au respect de la vitesse dans la traversée de leurs communes. Le non-respect du code de la route se traduit par un grand nombre de comportements accidentogènes : la vitesse figure au premier rang. Et si la lutte contre l'insécurité passe par la prévention, elle doit aussi jouer la carte de la sanction. On sait que circuler pendant six mois sans voir ou subir de contrôle incite à prendre des risques, car un sentiment d'impunité s'ajoute à la confiance excessive dans ses propres possibilités. Or une diminution de 10 % de la vitesse entraîne une diminution de 40 % des accidents mortels. Les maires se sont donc associés pour faire l'acquisition de deux radars jumelles, qui seront utilisés au cours d'opérations communes par la police municipale et la gendarmerie nationale.

Le lancement de la campagne d'information a débuté au mois de février (affiches dans les communes, voie de presse, affiches Atribus...) et le début de l'opération a commencé depuis le mois de mars. Alors, soyez

Extincteurs – vérification

Le Samedi 17 mai 2003, de 9 h 00 à 12 h 00 aura lieu la campagne de vérification, recharge et vente, le cas échéant, d'extincteurs aux particuliers et commerçants du village. Avec la Société Eurofeu Sud-Est, avec la participation des Sapeurs Pompiers du Sappey.
Lieu : la caserne des pompiers du Sappey

Gestion de la forêt

Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Rhône-Alpes (CRPF) organise des journées d'informations forestières à destination des propriétaires forestiers. En Chartreuse, le programme proposé est le suivant :

- en mars : "Améliorer la desserte forestière des massifs boisés en limitant son impact paysager"
- en mai : "S'engager dans la démarche de l'AOC avec le séchage des bois"
- en juin : "Estimer et cuber ses bois"
- en septembre : "Eclaircir et élaguer ses résineux".
Le responsable de ces journées de formation pour la Chartreuse est Sylvain Ougier, responsable du CRPF dans notre secteur.

Vous pouvez le contacter pour de plus amples informations au Parc de Chartreuse, à Saint Pierre en Chartreuse
Tel : 04 76 88 75 20

Logement : la bonne réponse

Propriétaires, locataires, vous vous posez des questions sur votre loge-

ment ? Le PACT est une association nationale au service de l'habitat, présente en Isère pour conseiller propriétaires et locataires sur leurs problèmes d'habitat. Qu'il s'agisse de bénéficier d'avantages fiscaux quand on est propriétaire, d'améliorer son logement avec une fiscalité alléguée (propriétaires et locataires), de faire des économies d'énergie, d'acheter ou de vendre un logement neuf ou ancien, de réaliser des aménagements pour maintenir à domicile une personne âgée ou à mobilité réduite....

Des réunions sont organisées dans notre canton le 3ème vendredi de chaque mois. Prochaine réunion : le vendredi 18 avril à La Tronche. Les habitants du Sappey qui seraient intéressés peuvent s'informer auprès

Emploi

du PACT : 04 76 47 82 45.

La Maison des Initiatives et de l'Emploi des cantons de Meylan et St Ismier met à votre disposition ses services, du Lundi au Vendredi (de 10 h 30 à 17 h 00). Et vous rappelle la présence des différentes permanences : ANPE, ADPA, ADAMS, Mission Locale.

M.i.e. : 2, allée des Mitailles à

Papiers d'identité

Meylan. Tel : 04 76 04 14 50

Attention aux délais! Les services de la Mairie vous rappellent que les nouvelles procédures de délivrance des pièces d'identité, passeports et carte nationale d'identité, ont pour effet d'allonger les délais : compter **au moins quatre semaines**. Prévoyez donc assez largement

LES ENCOMBRANTS EN 2003

MARDI 15 AVRIL

MARDI 8 JUILLET

MARDI 9 SEPTEMBRE

Permis de construire et autorisa-

pour déposer vos demandes

- Bernard Chagnard, Jaillères (extension maison, garage)
- Pierre Thivoyon, Jaillères (extension maison, abri voiture)
- Thomas Douillet, Jaillères (régularisation de réhabilitation après incendie)
- Roland Mollaret, Pré Vincent (deux maisons)
- Jean Jacques Favre, Pillonières (restauration et agrandissement maison – modification)
- Bouvaist-Tremel, route de Bens (garage – modification)
- Thierry Audisio, Le Churut (maison individuelle)
- Jean Louis Lucatelli, La Molle (maison individuelle)
- Ricci-Valette, Giroudon (extension chalet)
- Paul Bonjour, la Croix du Rocher (création d'une chambre)
- Roger Caracache, Le Gouillat (recomposition des façades)
- Hubert Gallée, Bordelières La Faurie (5 Velux, agrandissement)
- Pierre Gelloz, chemin de l'Oie (balcon)
- Rainer Wilcke, Prallières (véranda)
- Dominique Escaron, La Virette (cheminée extérieure, réfection)
- Pascal Nury, l'Oie (6 Velux)

Hommages à Paul Bonjour

En souvenir de Paul

J'ai rencontré Paul Bonjour en 1974 ! Les hasards de la vie m'ayant conduit à choisir Le Sappey pour y poser mes valises, il a tout de suite fait partie des quelques personnes qui m'ont amicalement invité à partager leur passion pour la Chartreuse. Le ski de fond en était à ses balbutiements ! Une seule piste de 3.800 km serpentait le long de la Vence et le premier qui se levait le matin allait damer à ski. Hormis quelques Sappeyards, les fondateurs d'aujourd'hui qui s'élancent sur les 42 km du réseau actuel, remarquablement préparé, ne soupçonner pas que Paul Bonjour est de très loin celui qui a le plus contribué à cette grande aventure. Président actif du foyer de ski de fond pendant plus de 10 ans, son énergie et sa volonté ont été le moteur des équipes successives de bénévoles qui ont entrepris avec lui le tracé de nouvelles pistes, l'élagage, la chasse aux subventions, l'achat d'engins de damage, les démarches avec les municipalités et les propriétaires, les écoles et l'organisation de courses (souvenez-vous des Vieilles Tiges !).

Paul était un rêveur ! C'est l'image qu'il a laissé chez beaucoup de ses amis, mais un rêveur avec la tête dans les nuages et la boussole à la main, les skis bien dans la trace. Parfois, la réalité avait du mal à le suivre, ainsi cette piste jaune reliant le sommet du Grand Somnard aux prairies de l'Emeindras afin de skier en bonne neige presque sans dénivelé en utilisant le téléski (et donc en améliorant sa rentabilité). Mais l'incompréhension des hommes était trop forte et cette piste a dû être abandonnée avant d'être réellement opérationnelle.

Paul Bonjour pratiquait l'écologie comme on respire, bien avant qu'elle ne devienne un parti politique. Il n'était pas pour une nature muséifiée, interdite et intouchable, mais pour qu'elle devienne un champ d'épanouissement de l'homme, en douceur et dans un respect mutuel. Il avait d'ailleurs la même passion pour la mer à laquelle il a voué une grande partie de sa vie.

Si je suis resté au Sappey, malgré une trajectoire professionnelle géographiquement tourmentée, ce n'est pas seulement pour la beauté de la Chartreuse et la qualité de vie, la France est généreuse en régions attrayantes ; c'est principalement grâce à l'équipe de Sappeyards avec lesquels, autour de Paul Bonjour, j'ai partagé cette aventure. Les vraies racines sont celles que l'on plante plus que celles dont on est issu !

Page 4 *Et s'il fallait retenir de Paul Bonjour un seul caractère domi-*

nant, c'est incontestablement le sens d'autrui qu'il possédait plus que quiconque. Tu nous a marqués très fort, l'ami !

Gérard Vidal

A mon ami Paul Bonjour

Tu nous a quitté un peu rapidement. Paul : homme de grand cœur, mais dont le cœur anatomique était usé, par une vie tellement bien remplie, au service de sa famille et de la collectivité.

Dès ton arrivée au Sappey, d'abord en résidant "secondaire", puis en résidant principal, tu t'es investi dans la vie de notre village que tu aimais tant.

Un peu marin, mais surtout montagnard, tu voulais que le village vive.

Adhérent au Syndicat d'initiative, puis président, tu as crû au développement touristique du Sappey et de la Chartreuse. Que de réalisations as-tu organisées pour inciter au développement de l'hébergement touristique : gîtes d'étape et ruraux, aménagement des sentiers. La Jacobine : foyer de fond et centre d'hébergement, c'est un peu de toi. Les pots d'accueil aussi, etc., etc....

Le développement du ski de fond, c'est encore Paul, avec Robert dans les années 60 à une époque où les adeptes étaient encore rares. Et vint la création du foyer de fond prédécesseur de l'ASFAMM que tu présidas et animas de nombreuses années. Il fallait créer des pistes, tu fus en première ligne pour négocier avec les propriétaires, ta diplomatie a vaincu les récalcitrants.

Tu t'investis encore dans la création des équipements de ski alpin. Conseiller municipal pendant 12 ans, tu défendis toujours avec une grande conviction, et acharnement parfois, devant la résistance de certains, l'avenir du village, pas seulement touristique, mais la vie économique de celui-ci, défense des artisans, commerçants, agriculteurs, et tous services et professions générant vie et richesse.

Au conseil paroissial, tu fus un des instigateurs de la rénovation de notre église.

La disparition brutale de ton épouse fut un grand choc pour toi. Ta santé se fragilisa et c'est ainsi que rapidement tu nous quittas, nous laissant dans la peine, car des hommes comme toi sont, hélas, bien rares.

Tes enfants, petits enfants et ta famille peuvent Info mairie